

Echelle salariale pour le corps enseignant 2019

Salaire sur 13 mois :

Fonction	Classes	Salaire minimum avec 13 ^e salaire	Salaire maximum avec 13 ^e salaire	Augmentation annuelle avec 13 ^e salaire
Professeur·e HEP ordinaire	HC 2 avec Doctorat	140'833.-	171'380.-	1'967.-
Professeur·e HEP associé·e	29 à 32 avec Doctorat ou « Master et MAS »	108'333.-	158'783.-	3'791.-
Professeur·e formateur·trice	28 à 31 ¹ sans Doctorat ou « Master et MAS » mais porteur d'un Master	97'500.-	152'837.-	3'570.-
Chargé·e d'enseignement	28 à 31 avec « Master et MAS », voire Doctorat	97'500.-	152'837.-	3'570.-
	27 à 30 avec Master uniquement	92'083.-	147'117.-	3'149.-
Assistant·e	Situation entièrement réglée par le Règlement du 29 septembre 2010 sur les assistants à la Haute école pédagogique.			

¹ Disposition transitoire pour les professeur·e·s formateur·trice·s sous contrat HEP au 1^{er} août 2012 dans l'attente de l'acquisition des titres formellement requis.